



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## création

Question écrite n° 30299

### Texte de la question

M. Jean-Louis Christ appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'intérêt que pourrait constituer pour notre pays, le développement des laboratoires de fabrication (*fabrication laboratory* ou *fab lab*). Ces ateliers numériques, regroupant un ensemble de machines à commande numérique, sont des lieux ouverts de création et de prototypage d'objets physiques. Ils permettent aux entrepreneurs et aux inventeurs de passer très rapidement du concept au test et à la réalisation de prototypes. Ils demeurent de fait des vecteurs extrêmement stimulants pour l'innovation et des outils efficaces de l'éducation par l'action. À l'heure de la convergence du numérique et du physique, il lui demande quelles actions le Gouvernement entend programmer pour favoriser le développement de ces « laboratoires du demain ».

### Texte de la réponse

Les ateliers de fabrication numérique, appelés plus communément fab labs, sont des espaces ouverts au public, équipés de machines permettant de réaliser des objets : découpe laser, fraiseuses, imprimantes sur vinyles, imprimantes 3D, machines à coudre, réalisation de circuits imprimés, etc. Ils permettent, à coût pratiquement nul pour le visiteur, de découvrir et de partager des idées et des connaissances, notamment techniques, grâce à un accès simplifié par l'utilisation d'outils à commande numérique. A ce titre ils attirent les bricoleurs, les designers, les ingénieurs, les hackers, les électroniciens, les roboticiens amateurs qui cherchent à réaliser, par eux-mêmes ou en collaboration avec d'autres, des objets qu'ils ne peuvent pas réaliser chez eux ou sur leur lieu de travail. Comme le souligne très justement l'auteur de la question, ces ateliers représentent un important catalyseur de l'innovation tant auprès du grand public, qui peut y trouver un moyen accessible de mettre en application ses idées autour de réalisations concrètes, que pour les petites et moyennes entreprises et très petites entreprises, pour lesquelles les ateliers représentent un moyen de prototypage rapide, et donc une capacité d'accélération des processus de mise en oeuvre et de test de leurs innovations. Le mouvement de la fabrication numérique personnelle s'est répandu très rapidement dans le monde entier depuis quelques années. La France n'est pas en reste puisque, ces dernières années, différentes initiatives se sont développées à travers la France, de tailles et d'ambitions très variées. Ces initiatives ont la caractéristique d'être fortement ancrées sur une dynamique locale, et sont réparties sur la plupart des régions françaises. Cependant, si elles sont très nombreuses, ces initiatives n'ont pas à ce jour une visibilité suffisante, à la fois auprès du grand public, des entreprises, ou encore des investisseurs. C'est pourquoi le Gouvernement se mobilise sur le sujet, afin de donner une impulsion aux fab labs nationaux. Ainsi, le soutien au développement d'ateliers de fabrication numérique fait l'objet de la mesure n° 10 de la feuille de route du Gouvernement sur le numérique présentée le 28 février 2013. Dans ce cadre, a été lancé le 25 juin 2013 un appel à projets de soutien au développement des ateliers de fabrication numérique[1]. Cet appel à projets a vocation à permettre à une dizaine de structures existantes de faire grandir leur offre de service, et de gagner en visibilité. Un des axes principaux est l'accroissement de la capacité d'offrir des services aux entreprises, afin que ces entreprises bénéficient au mieux du potentiel d'innovation offert par les fab labs. Par ailleurs, il est également demandé aux structures retenues de travailler sur un modèle de

développement qui permettrait d'inscrire de telles initiatives dans la durée, sans qu'elles soient dépendantes d'un financement de l'Etat. Les structures sélectionnées auront par la suite un rôle de vitrine, et mettront en lumière le secteur de la fabrication numérique personnelle au niveau national. Enfin, le projet de quartiers numériques du Gouvernement a également vocation à inclure des ateliers de fabrication numérique de grande importance. [1] Le texte de cet appel est disponible à l'adresse suivante : <http://www.dgcis.gouv.fr/secteurs-professionnels/economie-numerique/aide-au-developpement-des-ateliers-fabrication-numerique>.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Louis Christ](#)

**Circonscription** : Haut-Rhin (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 30299

**Rubrique** : Entreprises

**Ministère interrogé** : PME, innovation et économie numérique

**Ministère attributaire** : PME, innovation et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [25 juin 2013](#), page 6609

**Réponse publiée au JO le** : [22 octobre 2013](#), page 11112